

SLCI PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 19 000 000 €
Siège social : 1 rue de la Croix Barret – 69007 Lyon
391 577 608 RCS Lyon

DECISION DU PRESIDENT DU 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 13 décembre, M. Pierre BONNET, agissant en sa qualité de Président de la Société SLCI PARTICIPATIONS, dont le siège social est situé 1 rue de la Croix Barret à LYON (69007) a arrêté la décision qui suit :

EXAMEN DE LA FIN DE MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Président rappelle les dispositions de l'article 16.C des statuts de la Société relatives à la Direction Générale Déléguée.

En conséquence, il est de la compétence du Président d'étudier la fin du mandat du Directeur Général Délégué de la Société en vue d'une éventuelle révocation.

Le Président précise avoir exposé à Monsieur Pierre-Marie LE GLOANEC, dans un courrier recommandé avec accusé de réception en date du 30 novembre 2023 adressé le 1^{er} décembre 2023, les raisons pour lesquelles sa révocation était envisagée. Force est toutefois de constater que Monsieur Pierre-Marie LE GLOANEC n'a pas sollicité de rendez-vous avec le Président et qu'il n'a pas davantage fait valoir au Président ses éventuels observations ou arguments, ni communiqué d'éléments en réponse audit courrier.

Le Président, constatant que Monsieur Pierre-Marie LE GLOANEC, a été dûment avisé de la mesure envisagée à son encontre et des motifs invoqués à l'appui de la proposition de révocation et mis en mesure de présenter ses arguments en défense, et après avoir rappelé les stipulations de l'article 16.C des statuts de la Société, décide de révoquer Monsieur Pierre-Marie LE GLOANEC de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société pour justes motifs et ce, avec effet au 31 décembre 2023 à 23h59.

Pour copie certifiée conforme

A Lyon, le 13/12/2023.

M. Pierre BONNET
Président



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**